

Enseignement supérieur & Recherche

Les bacheliers 2014 sont 79% à s'inscrire dans une formation de l'enseignement supérieur à la rentrée suivante. Les taux de poursuite par série de baccalauréat sont quasi inchangés par rapport à la précédente enquête, réalisée auprès des bacheliers 2008. Toutefois, le taux de poursuite moyen diminue, du fait de la proportion accrue de bacheliers professionnels au sein de la cohorte 2014, lesquels poursuivent moins leurs études que les bacheliers des autres séries. La majorité des étudiants suit une formation correspondant à la filière demandée en premier vœu sur la plateforme Admission Post-Bac. Les proportions sont de 55% en IUT, 62% en STS, 70% en CPGE et 77% en licence. La satisfaction vis-à-vis des formations suivies s'améliore par rapport à celle des bacheliers 2008, particulièrement pour les étudiants en licence. De même, les perspectives d'études longues progressent : 54% des bacheliers 2014 envisagent d'atteindre au moins un bac +5, contre 48% six ans plus tôt.

Après le bac ? Choix d'orientation et entrée dans l'enseignement supérieur des bacheliers 2014

79% des bacheliers 2014 s'inscrivent dans une formation de l'enseignement supérieur

A la rentrée qui suit l'obtention de leur baccalauréat, 79% des bacheliers 2014 poursuivent des études dans l'enseignement supérieur (*tableau 1*). Les taux de poursuite diffèrent selon le type de bac d'origine, et sont restés sensiblement inchangés entre 2008 et 2014 (96% contre 95% en 2008 pour les bacheliers généraux, 84% contre 85% pour les bacheliers technologiques et 48% contre 47% pour les bacheliers professionnels). Pour autant, sous l'effet de l'évolution de la composition des bacheliers entre ces six années, le taux de poursuite moyen diminue de 6 points entre 2008 et 2014 (85% des bacheliers 2008 poursuivaient leurs études). En effet, en 2008, les bacheliers professionnels représentaient 22% des bacheliers, contre 30% en 2014. Cette dernière évolution est liée à la création de l'épreuve de rattrapage et à la réforme de la voie professionnelle à partir de 2011. Dans le même temps, les parts des bacheliers généraux et des bacheliers de la filière technologique baissent de quatre points chacune. Le moindre taux de poursuite des études dans l'enseignement supérieur des bacheliers professionnels (48%) au regard des bacheliers issus des autres séries conduit ainsi à une baisse du taux global.

Selon la série d'obtention du baccalauréat, les bacheliers ne poursuivent pas dans les mêmes filières : les bacheliers professionnels ainsi que technologiques poursuivent majoritairement dans des STS alors que les bacheliers généraux suivent le plus souvent des enseignements à l'université. En comparaison du comportement des bacheliers 2008, ces orientations se sont un peu modifiées, avec une hausse de la proportion de bacheliers en première année de licence en contrepartie d'une baisse surtout dans les formations de type paramédicales et sociales, ou les écoles spécialisées (arts, architecture...), sauf pour les bacheliers professionnels pour lesquels ces formations sont plus souvent suivies en 2014 qu'en 2008. Par ailleurs, pour l'ensemble des séries de baccalauréat, et en particulier pour les bacheliers professionnels et technologiques, la poursuite en STS se fait moins souvent qu'en 2008. Ces formations représentent 33% des débouchés des bacheliers professionnels en 2014 et 40% pour les bacheliers technologiques. Or, en 2008, ces proportions étaient respectivement de 39% et 46%. La capacité d'accueil des classes de STS ne s'est pas accrue à due proportion de l'augmentation du nombre de bacheliers. Au cours de l'année 2014-2015, 5% des bacheliers abandonnent leurs études, principalement parce qu'ils jugent que la filière suivie ne leur convient pas ou résulte d'une mauvaise orientation (61%) ou parce qu'ils

TABLEAU 1 - Evolution des poursuites d'études des bacheliers 2002, 2008, et 2014 au 31 octobre suivant l'obtention du bac (en %)

	Ensemble des bacheliers			Bacheliers généraux		Bacheliers technologiques		Bacheliers professionnels	
	2014	2008	2002	2014	2008	2014	2008	2014	2008
Université (hors IUT)	31	31	34	52	46	19	13	8	5
<i>dont : L1</i>	27	24	30	42	35	18	12	8	5
<i>PACES</i>	5	7	4	10	11	1	1	0	-
IUT	8	9	10	11	11	12	10	1	1
STS	21	23	24	7	8	40	46	33	39
CPGE y compris prépa intégrée	8	8	7	16	13	3	2	1	-
Autres formations supérieures	10	14	9	11	17	12	14	5	2
Poursuite d'études	79	85	84	96	95	85	85	48	47
<i>dont abandon en cours d'année</i>	5			4		7		6	
Formations non supérieures et post-bac	4	4	4	1	2	3	4	11	8
Non-poursuite d'études	17	11	12	3	3	12	11	41	45

Champ : France métropolitaine hors DOM.

Sources : MENESR DGESIP/DGRI SIES, panels des bacheliers 2014, 2008 et 2002.

TABLEAU 2 - Formation suivie au 1^{er} mars 2015 par les bacheliers 2014, selon leur mention au baccalauréat (en %)

	Admis au 2 ^e groupe	Sans mention - Admis au 1 ^{er} groupe	Mention assez bien	Mention bien	Mention très bien	Ensemble
Poursuite d'études	64	67	77	86	96	75
<i>L1</i>	32	26	24	25	23	25
<i>PACES</i>	3	3	4	8	14	5
<i>IUT</i>	5	7	9	9	4	8
<i>STS</i>	15	21	24	18	7	20
<i>CPGE y compris prépa intégrée</i>	2	3	7	18	40	9
<i>Autres formations supérieures</i>	7	8	9	10	9	9
Formations non supérieures et post-bac	5	4	5	3	1	4
Abandon en cours d'année	9	6	5	3	2	5
Non-poursuite d'études	23	23	14	8	2	16

Champ : France métropolitaine y compris les DOM hors Mayotte.

Source : MENESR DGESIP/DGRI SIES, panel des bacheliers 2014.

manquent de motivation dans la poursuite de leurs études (21 %). Toutefois, comme leurs prédécesseurs de 2008, une part non négligeable d'entre eux reprendront sans doute leurs études à la rentrée suivante, après une éventuelle réorientation (72 % de reprise d'études après abandon pour le panel 2008).

Seuls 61 % des bacheliers ayant un an de retard au bac poursuivent des études supérieures

Parmi l'ensemble des bacheliers, 74 % poursuivent donc effectivement des études dans l'enseignement supérieur au 1^{er} mars 2015. Leurs comportements sont très différents selon leur niveau scolaire. Ainsi, les taux de poursuite vont de 64 % pour les étudiants ayant été bacheliers après rattrapage, à 96 % pour les bacheliers avec mention très bien, en suivant une gradation progressive dans les mentions intermédiaires (tableau 2). Il y a une relative concentration de bacheliers ayant obtenu une mention

très bien, ou dans une moindre mesure une mention bien, en CPGE ou PACES.

De la même façon, le retard au bac est un marqueur négatif dans la poursuite d'études : les bacheliers « à l'heure » c'est-à-dire ayant 18 ans au plus au moment du bac, poursuivent à 85 % dans le supérieur (tableau 3). Lorsque les bacheliers ont un an de retard, le taux n'est plus que de 61 %, et de 48 % lorsqu'ils cumulent au moins deux

années de retard au bac. Tous ces facteurs jouent, à des degrés divers, et peuvent se cumuler. En particulier, un bachelier professionnel ayant obtenu une mention bien et n'ayant pas redoublé poursuivra dans 79 % des cas. Lorsqu'il a redoublé une fois et n'a pas obtenu son bac avec mention, sa probabilité de poursuite d'études est inférieure à celle de l'ensemble des bacheliers professionnels (43 % contre 48 %).

TABLEAU 3 - Formation suivie au 1^{er} mars 2015 par les bacheliers 2014, selon leur retard au baccalauréat (en %)

	A l'heure	Un an de retard	Deux ans de retard	Ensemble
Poursuite d'études	85	61	48	74
<i>L1</i>	30	17	15	25
<i>PACES</i>	7	1	0	5
<i>IUT</i>	9	5	2	7
<i>STS</i>	16	27	25	20
<i>CPGE y compris prépa intégrée</i>	13	3	1	9
<i>Autres formations supérieures</i>	10	8	5	8
Formations non supérieures	3	7	7	4
Abandon en cours d'année	5	7	6	5
Non-poursuite d'études	8	25	40	16

Champ : France métropolitaine y compris les DOM hors Mayotte.

Source : MENESR DGESIP/DGRI SIES, panel des bacheliers 2014.

TABLEAU 4 - Sources d'informations consultées par les bacheliers 2014 (en %)

	Dans votre lycée (séances d'information, brochures)	Auprès d'enseignants de votre lycée	Auprès d'un conseiller d'orientation	Dans les universités ou les écoles (journées portes ouvertes, brochures...)	Dans un centre d'information jeunesse (CIO, SCUJO, CIDJ...)	Sur le site APB	Sur d'autres sites internet, dans la presse	Dans des forums ou salons spécialisés	Auprès de membres de votre famille	Auprès de vos amis
Bacheliers généraux	31	18	14	43	6	27	38	27	31	27
Bacheliers technologiques	42	30	12	28	6	29	29	21	20	25
Bacheliers professionnels	45	31	10	19	6	23	24	13	20	25
Licence 1	31	19	14	40	7	35	34	20	26	28
PACES	39	11	10	47	5	18	34	28	47	34
IUT	31	18	16	44	7	31	36	28	22	26
STS	47	32	11	22	6	26	27	19	19	22
CPGE y compris prépa intégrée	37	34	12	41	4	23	36	32	34	27
Autres formations supérieures	26	16	12	35	5	9	43	27	32	31
Ensemble	36	23	13	35	6	27	33	23	27	27

Champ : France métropolitaine y compris les DOM hors Mayotte. Bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur au 1^{er} mars 2015.

Source : MENESR DGESIP/DGRI SIES, panel des bacheliers 2014.

Les étudiants en STS principalement informés sur leur formation dans leurs lycées

Le choix de la formation se fait entre autres en s'appuyant sur des sources d'information variées : plus d'un tiers des étudiants ont trouvé de l'information sur les filières de l'enseignement supérieur dans les universités ou les écoles (lors de portes ouvertes ou via la distribution de brochures) (tableau 4). C'est particulièrement le cas des étudiants inscrits en PACES (47 % d'entre eux citent cette source d'information), en IUT (44 %) et dans une moindre mesure en CPGE (41 %) ou à l'université (40 %). Plus d'un tiers des étudiants ont reçu de l'information directement dans leur lycée, pendant des séances d'information notamment. Les étudiants en STS sont plus particulièrement informés dans leur lycée et par leurs professeurs. Ce sont aussi eux qui disent le plus souvent de leur formation qu'elle était la suite naturelle de leur bac (45 % d'entre eux contre un étudiant sur quatre). Il y a donc, du point de vue des étudiants, une très forte continuité entre le bac et la formation en STS.

Les étudiants en PACES ou CPGE choisissent souvent ces formations suite à des discussions entre amis ou en famille

Les discussions avec les amis ou des membres de la famille sont moins fréquem-

ment citées que les autres sources d'information par les étudiants (de l'ordre de 27 % d'entre eux les mentionnent) sauf pour les étudiants en PACES (47 %) et en CPGE (34 %). Les étudiants inscrits en licence sont ceux qui ont le plus utilisé la plateforme Admission Post-Bac (APB) pour trouver de l'information. En effet, 35 % d'entre eux ont trouvé de l'information sur cette plateforme contre 27 % pour l'ensemble des étudiants.

Les différences de sources d'information varient aussi avec le bac d'origine. Les bacheliers technologiques ou professionnels sont ceux qui trouvent le plus l'information directement dans leur lycée ou auprès de leurs professeurs, ce que l'on peut relier au fait qu'ils intègrent plus souvent des STS. Du côté des bacheliers généraux, des canaux plus spécifiques sont utilisés : en particulier, ils trouvent des informations concernant leurs formations sur des sites internet dédiés ou des articles de presse, ainsi qu'auprès de membres de leur famille.

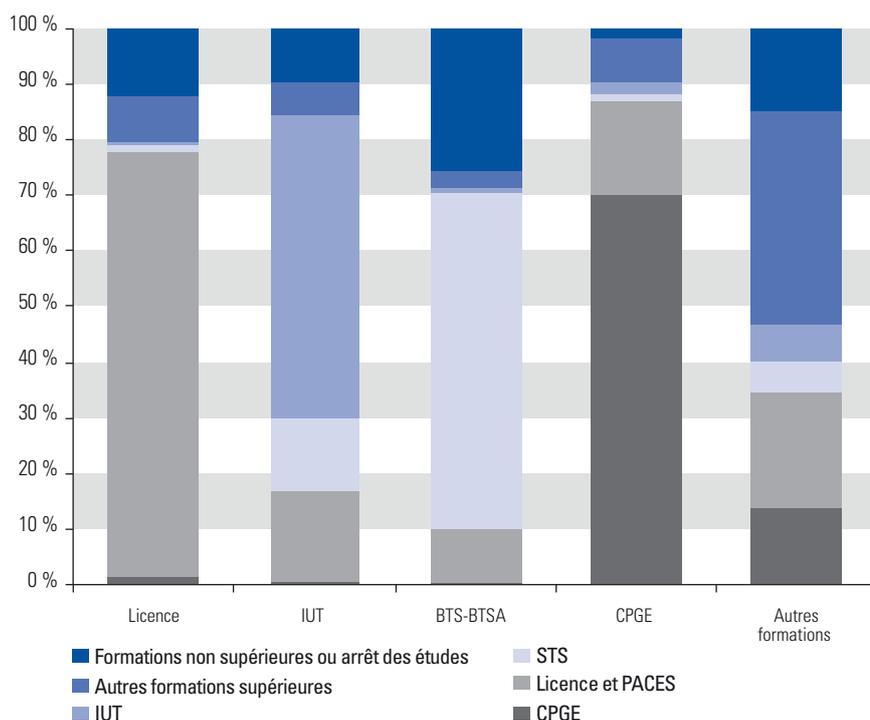
Au final, le choix de formation est majoritairement fait selon l'intérêt de l'étudiant pour le contenu des études (64 % des étudiants le déclarent), ce qui est particulièrement vrai pour les étudiants de PACES (82 %). Environ 50 % des étudiants déclarent aussi que leur choix s'est fait selon les débouchés offerts par la filière ou selon leur projet professionnel. Là encore, c'est particulièrement le cas des étudiants de PACES (57 %) mais également de CPGE (65 %) et les étudiants en IUT (56 %). Les étudiants en STS, quant à eux, ne se distinguent pas de la moyenne des

autres étudiants. Comme eux, ils mettent en avant les débouchés offerts par cette filière, leur intérêt pour la formation, qui est en adéquation avec leur projet professionnel.

Seulement 55 % des élèves demandant une formation en IUT en premier vœu sur APB suivent une formation dans cette filière au 1^{er} mars 2015

Les vœux de formations des bacheliers 2014 se font sur la plateforme Admission Post Bac (APB). Ainsi, la comparaison entre la filière de formation demandée en premier vœu sur cette plateforme et celle suivie au 1^{er} mars 2015 permet de mettre en évidence la part des bacheliers 2014 qui suivent effectivement des études dans la filière qu'ils privilégiaient en terminale, et réciproquement la part de ceux qui se sont au final orientés vers une autre filière ou qui ne sont plus étudiants. Un fort écart entre vœu exprimé et études poursuivies est observé pour les bacheliers qui ont demandé une formation préparant à un DUT : seulement 55 % d'entre eux sont bien inscrits dans ce type de formation au 1^{er} mars 2015 (graphique 1). Les reports se font surtout sur l'université (16 %) et les STS (13 %). Les formations en STS sont, quant à elles, effectivement suivies au 1^{er} mars par 61 % des demandeurs. Le report se fait un peu sur les licences (9 %), mais c'est surtout la non-poursuite des études qui est notable pour cette filière. En effet, lorsque leur souhait d'aller en STS

GRAPHIQUE 1 - Répartition des bacheliers selon la formation demandée en premier vœu sur le site APB



Lecture : parmi les bacheliers ayant demandé en premier vœu une CPGE sur APB, 70 % sont inscrits dans une CPGE au 1^{er} mars 2015.

Champ : France métropolitaine + DOM.

Source : Admission Post-Bac 2014.

n'est pas accepté, ils sont 25 % à finalement ne pas poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur ou à arrêter leurs études. La part des étudiants qui intègrent durablement la filière de leur choix est particulièrement élevée en CPGE. En effet, 70 % de ceux qui ont demandé une CPGE en premier vœu sur la plateforme APB suivent cette formation au 1^{er} mars 2015. Ce taux élevé s'explique : les CPGE sont demandées par des élèves qui jugent à juste titre leur dossier assez bon pour être accepté. Le report se fait très majoritairement sur l'université (16 %). Il n'y a quasiment aucun élève ayant demandé une CPGE en premier vœu qui ne poursuive pas ses études ou qui ait arrêté en cours d'année scolaire 2014-2015. Enfin, 77 % de ceux qui ont demandé une licence

en premier vœu suivent cette formation au 1^{er} mars.

Parmi les bacheliers qui n'ont pas eu la filière correspondant à leur premier vœu, 70 % suivent une formation de l'enseignement supérieur au 1^{er} mars. Les autres soit ne poursuivent pas d'études supérieures (24 %), soit les ont abandonnées en cours d'année (6 %). Parmi ceux qui ont obtenu une formation correspondant à la filière de leur premier vœu, ces pourcentages sont respectivement de 92 %, 3 % et 5 %. Ces données ne tiennent pas compte des bacheliers qui n'auraient pas formulé de vœux sur APB, soit parce qu'ils ne souhaitaient pas poursuivre leurs études, soit parce que la formation voulue ne relève pas du champ de cette plateforme.

Une satisfaction vis-à-vis du contenu de la formation pour 86 % des étudiants, en hausse depuis une vingtaine d'années.

Au 1^{er} mars 2015, les bacheliers de 2014 ont fait leurs premiers pas dans l'enseignement supérieur. Ainsi, ils peuvent jauger ce nouvel environnement qui diffère de celui de l'enseignement secondaire. De manière générale, ils expriment leur satisfaction sur le contenu de leurs études : 86 % se disent assez ou très satisfaits en 2015 (tableau 5). Ce pourcentage est en progression par rapport aux vagues d'étudiants interrogés par le passé (83 % en 2008 et en 2002, 82 % en 1996). Il en est de même du suivi et l'encadrement de la formation, au sujet desquels la satisfaction des étudiants a bondi de 15 points (de 59 % en 2008 à 74 % en 2014). Enfin, un progrès important concerne la satisfaction des élèves vis-à-vis des évaluations, qui passe de 65 % en 1996 à 75 % en 2015.

Ces évolutions sont très nettes pour les étudiants en licence puisque pour les bacheliers 2014, 82 % des élèves étaient satisfaits du contenu de leurs études, 61 % du suivi et de l'encadrement et 70 % du mode d'évaluation contre seulement, respectivement, 76 %, 48 % et 61 % pour les bacheliers 2008. Cependant, malgré cette progression, l'écart de satisfaction au sujet du contenu des études entre les étudiants de licence et de CPGE reste conséquent (plus de 10 points en faveur de ces derniers). Par ailleurs, les étudiants en L1 et PACES dont la formation suivie n'est pas leur premier vœu sur la plateforme APB sont moins positifs par rapport à ceux dont c'est leur premier vœu (71 % contre 86 %).

La satisfaction au sujet du contenu des études, de l'encadrement et des évaluations varie peu entre 2008 et 2015 pour les étudiants en IUT, STS et CPGE, bien que la ten-

TABLEAU 5 - Opinion des bacheliers 2014 sur leur filière de formation (en %)

Se disent très ou assez satisfaits :	Licence 1	PACES	IUT	STS	CPGE y compris prépa intégrée	Autres formations supérieures	Ensemble des nouveaux étudiants			
							2014	2008	2002	1996
sur le contenu des études	82	88	88	84	94	91	86	83	83	82
sur le suivi et l'encadrement de la formation	61	51	83	79	92	85	74	69	64	59
sur les évaluations	70	49	80	77	89	81	75	71	70	65
sur l'adéquation du contenu de la formation à sa description	75	85	78	75	90	84	79	non posé	non posé	non posé

Champ : France métropolitaine y compris les DOM hors Mayotte. Bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur au 1^{er} mars 2015.

Source : MENESR DGESIP/DGRI SIES, panel des bacheliers 2014.

TABLEAU 6 - Difficultés rencontrées dans les études par les bacheliers 2014 (en %)

grandes ou très grandes difficultés :	Licence 1	PACES	IUT	STS	CPGE y compris prépa intégrée	Autres formations supérieures	Ensemble
à suivre dans les études	13	22	7	10	11	5	11
à s'organiser dans le travail	19	23	12	12	15	8	15
à s'intéresser aux matières étudiées	14	9	13	11	5	4	11

Champ : France métropolitaine y compris les DOM hors Mayotte. Bacheliers inscrits dans l'enseignement supérieur au 1^{er} mars 2015.

Source : MENESR DGESIP/DGRI SIES, panel des bacheliers 2014.

TABLEAU 7 - Difficultés rencontrées dans la vie quotidienne (en %)

	Licence 1	PACES	STS	IUT	CPGE y compris prépa intégrée	Autres formations supérieures	Ensemble
Difficultés de logement	5	4	4	4	2	4	4
Difficultés de transport	15	12	17	15	9	14	14
Difficultés financières	17	11	18	15	8	16	15
Problèmes de santé	4	4	4	3	3	3	3
Problèmes familiaux	13	15	10	11	10	12	12
Aucune difficulté importante	62	67	61	64	74	64	64

Champ : France métropolitaine y compris les DOM hors Mayotte.

Source : MENESR DGESIP/DGRI SIES, panel des bacheliers 2014.

TABLEAU 8 - Ressources personnelles des bacheliers 2014 pendant leur première année dans l'enseignement supérieur (hors apprentissage) (en %)

	Aide financière de la famille	Bourse, allocation d'études	Travail occasionnel	Allocation logement	Travail régulier de moins de 15 heures par semaine	Travail régulier de 15 heures ou plus par semaine	Indemnité de stage	Prestations familiales	Autre ressource	Aucune ressource déclarée
Licence 1	54	52	29	22	6	2	1	2	1	12
PACES	59	40	20	20	1	0	0	2	0	18
IUT	58	51	33	30	4	2	2	2	1	11
STS	42	47	31	16	4	3	6	2	1	19
CPGE y compris prépa intégrée	65	28	23	18	1	1	1	2	1	18
Autres formations supérieures	58	18	36	18	6	5	10	3	2	17
Ensemble	54	43	29	20	4	3	3	2	1	15

Champ : France métropolitaine y compris les DOM hors Mayotte.

Source : MENESR DGESIP/DGRI SIES, panel des bacheliers 2014.

dance soit légèrement à la hausse pour les STS et légèrement à la baisse sur le suivi, l'encadrement de la formation et les évaluations pour les IUT et les CPGE.

Les étudiants de PACES restent les moins satisfaits de leur formation. Toutefois, comme les autres étudiants, ils sont plus satisfaits qu'en 2008, notamment en ce qui concerne le suivi et l'encadrement (51 % en 2015 contre 45 % en 2008) ainsi que l'évaluation des connaissances (49 % contre 39 %). Sur ce dernier point, la spécificité du mode d'examen rend difficile la comparaison avec les autres types de formations, le passage en deuxième année des étudiants de PACES étant réglementé par un concours dont le nombre de place est restreint.

L'adéquation du contenu de la formation à sa description est, quant à elle, vue positivement par les nouveaux étudiants (79 % sont satisfaits), en particulier pour les étu-

dians en PACES et CPGE (respectivement 85 % et 90 %).

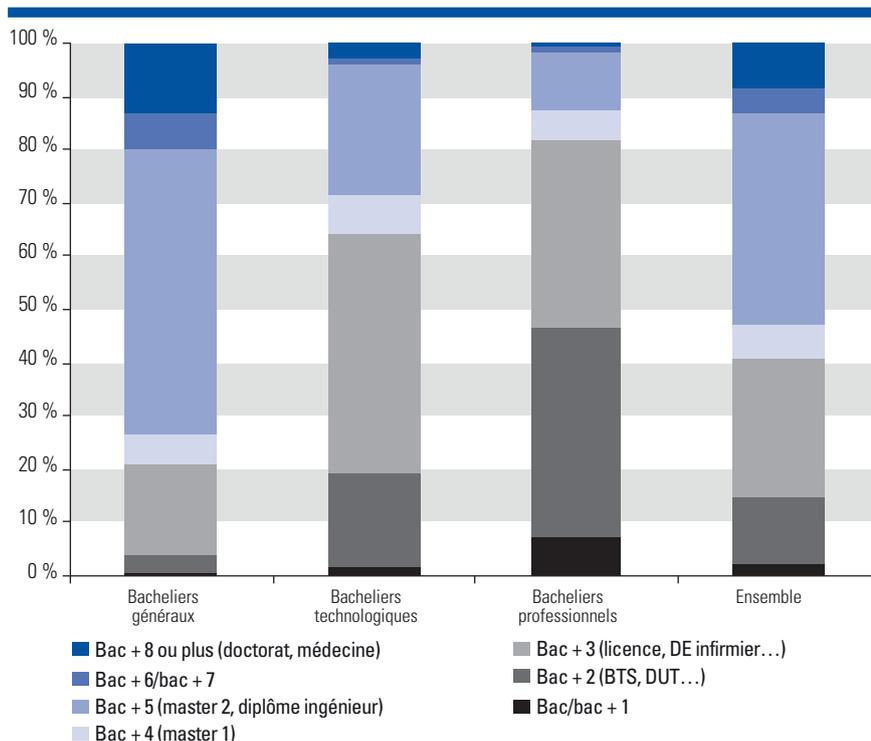
S'organiser dans son travail est la plus grande difficulté pour les nouveaux étudiants

L'organisation du travail est la difficulté la plus souvent rencontrée par les nouveaux bacheliers au cours de leur première année dans l'enseignement supérieur, et ce quelle que soit leur orientation : ils sont 15 % à se dire en grande ou très grande difficulté à ce sujet (tableau 6). Cela concerne en particulier les étudiants en PACES (23 %) et en licence (19 %). 11 % des étudiants ont de grandes ou très grandes difficultés à suivre dans les études. C'est le cas de 22 % des étudiants de PACES, alors qu'ils ont en majorité une mention bien ou très bien

au baccalauréat. Le manque d'intérêt pour les enseignements dispensés est une difficulté rencontrée par 11 % des étudiants. Les inscrits en licence, à l'IUT et en STS en sont les plus affectés, respectivement 14 %, 13 % et 11 %.

Deux tiers des étudiants disent n'avoir aucune difficulté importante en dehors de celles rencontrées dans leurs études (tableau 7). Pour le dernier tiers, d'autres types de difficultés peuvent apparaître et se cumuler. Les étudiants en STS, dont près de la moitié sont des enfants d'employés ou d'ouvriers, sont les plus touchés par des difficultés financières (18 %). 43 % des étudiants en formation déclarent bénéficier d'une bourse de l'enseignement supérieur (tableau 8). Les étudiants boursiers disent plus souvent éprouver des difficultés financières que les non boursiers (19 % contre 12 %).

GRAPHIQUE 2 - Niveau d'études envisagé par les bacheliers 2014



Champ : France métropolitaine y compris les DOM hors Mayotte.
 Source : MENESR DGESIP/DGRI SIES, panel des bacheliers 2014.

Les étudiants qui déclarent des difficultés financières (15 %) reçoivent moins souvent des aides de leur famille (48 % contre 53 % de ceux qui n'ont pas de difficultés financières). En revanche, ils perçoivent un peu plus souvent des allocations logement, ce qui est lié au fait qu'ils habitent plus souvent seuls ou avec leur conjoint (43 % contre 27 % de ceux qui ne déclarent pas de difficultés financières). Or, seulement la moitié des étudiants qui vivent seuls perçoivent de telles allocations, la charge financière de leur logement leur incombe donc pour une large part.

Deux-tiers des bacheliers généraux envisagent de poursuivre jusqu'au niveau master ou plus

Dès leur entrée dans l'enseignement supérieur, les nouveaux étudiants ont une idée du niveau de formation qu'ils souhaiteraient

atteindre (graphique 2). Les bacheliers 2014 souhaitent plus souvent faire des études longues que leur prédécesseurs de 2008 : 40 % veulent aller jusqu'au niveau bac + 5, contre 39 % précédemment et 14 % au-delà du bac + 5 (contre 9 %). La majorité des bacheliers généraux, très présents en CPGE et PACES, prévoit de continuer son cursus jusqu'à bac + 5 (53 %) et 20 % au-delà (13 % jusqu'à bac + 8). Les bacheliers technologiques, pourtant engagés en majorité dans des formations qui permettent d'obtenir un diplôme bac + 2, ne sont que 18 % à envisager l'arrêt de leurs études à ce niveau. La plupart d'entre eux souhaitent pouvoir poursuivre jusqu'à bac + 3 (45 %) et 24 % déclarent souhaiter poursuivre jusqu'au niveau master. Enfin, les bacheliers professionnels, qui sont majoritairement représentés en STS, sont ceux qui pensent le moins souvent à faire des études longues. Ainsi, 39 % d'entre eux prévoient de quitter l'enseignement supérieur

avec un bac + 2 et 36 % après un bac + 3. Néanmoins, ils sont un petit groupe à se projeter jusqu'à un bac + 5 (11 %).

Être en apprentissage pendant ses études renforce l'optimisme des étudiants au sujet de leur avenir professionnel

Les étudiants en première année dans l'enseignement supérieur sont 51 % à être optimistes quant à leur avenir professionnel. Cet optimisme est variable selon la formation suivie. Les étudiants en licence, PACES, IUT et STS sont un peu moins optimistes (moins d'un sur deux dans ce cas), à l'inverse des étudiants en CPGE et dans les autres formations (écoles de santé, commerce, art...) qui sont six sur dix à se dire optimistes. Être en emploi, hors apprentissage, est un facteur qui donne une meilleure perception de son avenir professionnel puisque les étudiants dans cette situation sont plus optimistes (57 %) que ceux n'ayant pas un emploi (50 %). Cet effet est même plus fort pour les apprentis (61 %). La série du bac d'origine ne joue pas énormément sur le niveau de confiance dans l'avenir professionnel. En effet, environ un élève sur deux issu des filières technologiques, professionnelles ou de la filière générale économique et sociale se déclare optimiste. Seules les filières du bac général scientifique et littéraire se distinguent : les scientifiques sont 55 % à être optimistes contre 44 % pour les littéraires. La mention au baccalauréat, quant à elle, joue un rôle important et croissant dans l'optimisme des étudiants, allant de 47 % pour ceux n'ayant pas obtenu de mention à 65 % pour les mentions très bien. Enfin, les garçons se projettent mieux (56 %) dans leur avenir professionnel que les filles (48 %).

**Juliette Ponceau
 et Eric Chan-Pang-Fong,
 MENESR-DGESIP/DGRI-SCSR-SIES**

Pour en savoir plus

- « APB 2016 : propositions d'admission et réponse des candidats pour l'année scolaire 2016-2017 », *Note flash Enseignement supérieur & Recherche* n° 17, MENESR DGESIP/DGRI SIES, novembre 2016
- « Orientation dans l'enseignement supérieur : vœux formulés pour la rentrée 2016-2017 », *Note flash Enseignement supérieur & Recherche* n° 8, MENESR DGESIP/DGRI SIES, juin 2016
- « Les étudiants en sections de techniciens supérieurs en 2015-2016 », *Note flash Enseignement supérieur & Recherche* n° 4, MENESR DGESIP/DGRI SIES, avril 2016
- « Résultats définitifs de la session 2014 du baccalauréat : la voie professionnelle représente désormais un tiers des candidats », *Note d'information* n° 8, DEPP, mars 2015
- « Que deviennent les bacheliers après leur bac ? Choix d'orientation et entrée dans l'enseignement supérieur des bacheliers 2008 », *Note d'information Enseignement supérieur & Recherche* n° 10.06, MENESR DGESIP/DGRI SIES, juillet 2010

Comparaison des taux de poursuite d'études entre données administratives et données d'enquête

Les taux de poursuite issus du panel sont légèrement différents de ceux issus de SISE (Système d'information sur le suivi de l'étudiant) notamment pour les bacheliers généraux et professionnels. Les bacheliers généraux ont un taux de poursuite plus faible dans le panel. En effet, un étudiant peut s'inscrire dans plusieurs filières de l'enseignement supérieur, notamment dans le cadre d'une convention entre deux catégories d'établissement. C'est le cas des doubles inscriptions CPGÉ-université. Dans SISE, dès lors qu'il est inscrit dans deux catégories d'établissements, il sera donc comptabilisé deux fois, alors que dans les données du panel, c'est seulement la formation principale déclarée qui est prise en compte.

A l'inverse, le taux de poursuite d'études des bacheliers professionnels dans le panel est plus élevé que celui issu des données administratives. Ces dernières ne permettent pas toujours d'avoir une exhaustivité des inscriptions d'apprentis, ce qui entraîne potentiellement une sous-estimation du nombre d'étudiants dans cette situation. Or, les formations du supérieur suivies en apprentissage sont majoritairement des STS. Par ailleurs, les bacheliers professionnels sont ceux qui suivent le plus souvent leur STS en apprentissage, ce qui explique que cette sous-estimation les touche plus particulièrement.

Source

Le panel des bacheliers 2014 a pour objectif de suivre le parcours dans l'enseignement supérieur des bacheliers de la session 2014.

L'étude s'appuie sur la première interrogation de ce panel 2014 mis en place par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce panel est constitué d'un échantillon de 18 200 jeunes bacheliers issus du panel des élèves entrés en 6^e en 2007, auxquels ont été ajoutés 5 000 bacheliers âgés de 19 ans ou plus, tirés au sort dans les fichiers du baccalauréat, afin que l'ensemble soit représentatif des bacheliers de la session 2014.

L'interrogation a eu lieu à partir du mois de mars 2015, dans un premier temps par l'envoi d'un courrier incitant les bacheliers à se connecter sur un site internet. Les non-répondants ont ensuite été relancés par voie postale, le questionnaire papier leur a été envoyé en mai. Enfin, une dernière relance

a été effectuée par téléphone au cours des mois de juin et juillet. Le taux de réponse global a été de 85,7 %. La non-réponse a été corrigée sur la base des variables suivantes : série du baccalauréat, âge, sexe, bénéficie d'une bourse, ordre des vœux dans APB, retard au baccalauréat, mention au baccalauréat, taille de l'agglomération de résidence de l'étudiant et origine sociale.

Le panel de bacheliers 2014 fait suite à trois précédents panels de bacheliers qui avaient été initiés en 1996, 2002 et 2008 par le ministère de l'Éducation nationale. Ces deux premiers panels se situaient dans la prolongation de panels d'élèves recrutés à l'entrée en 6^e en 1989 et 1995 et parvenus respectivement au baccalauréat entre 1996 et 1999, et entre 2002 et 2005, selon la durée des parcours effectués dans l'enseignement secondaire. Le panel 2008 était, quant à lui, directement constitué d'un échantillon de bacheliers ayant obtenu leur bac cette année-là.